



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211791

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2027

ÉDITÉ LE

17/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2024  
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MELUN

Siret : 884 817 909 00028

Code NACE : 3312Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 177115721 U - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 177115721 U - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : JACQ

1 RUELE RAVENEAU  
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Téléphone : 01 64 70 08 31

Portable : 06 08 60 18 07

Fax :

Site Internet : [www.chrconfluent.com](http://www.chrconfluent.com)

E-mail : [secretariat@chrconfluent.com](mailto:secretariat@chrconfluent.com)

Responsabilité légale :

JACQ ROMAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique                                                                                   | 07/10/2025           |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 07/10/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 07/10/2025         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 07/10/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.